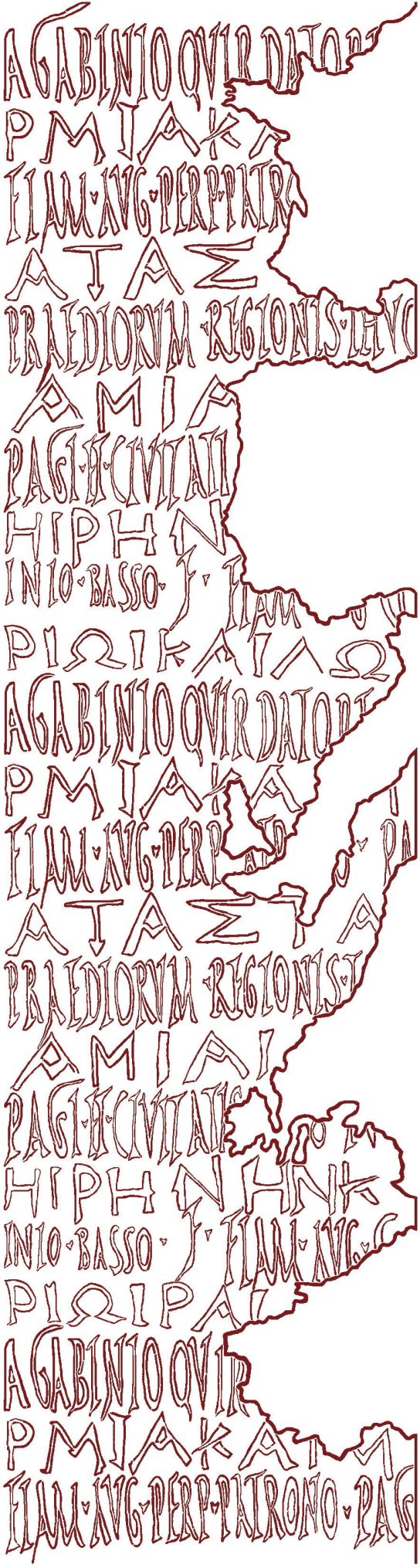

Revue des Etudes Anciennes

TOME 116
2014 – N°2

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX

Frédéric HURLET*

LE DÉCLASSEMENT SOCIAL SOUS LE HAUT-EMPIRE ROMAIN PERDRE SON STATUT DE SÉNATEUR

À propos de : A. Klingenberg, *Sozialer Abstieg in der römischen Kaiserzeit. Risiken der Oberschicht in der Zeit von Augustus bis zum Ende der Severer*. - Paderborn : Ferdinand Schöningh, 2011. - 255 p. : bibliogr., index. - ISBN : 978-3-506-77096-7.

La concurrence était si fortement ancrée dans les sociétés antiques, grecque et romaine, qu'elle poussait les individus à rechercher à tout prix une forme ou une autre de promotion sociale et à le faire publiquement savoir lorsque leur tentative avait été couronnée de succès. Quant aux membres de l'élite qui avaient réussi à se maintenir au sommet de la pyramide sociale, ils veillaient de la même manière à afficher publiquement leur statut tout simplement pour rappeler qu'ils n'avaient pas été moins dignes que leurs ancêtres et avaient ainsi réussi à assurer la continuité familiale. Ce besoin de visibilité explique que la mentalité agonistique des anciens ait laissé des vestiges dans nos sources, aussi bien écrites que matérielles. Les auteurs anciens aiment ainsi décrire les carrières exceptionnelles qui ont permis à une personne d'origine modeste de connaître une forte ascension sociale, que ce soit pour s'en émerveiller ou pour déplorer cet état de fait. Quant aux inscriptions, aux statues ou aux monuments honorifiques conservés, ils sont les témoins de ce qui peut apparaître comme un reflet de cette quête obsessionnelle d'une forme ou d'une autre de reconnaissance sociale. Mais une telle société fabriquait aussi nécessairement des perdants. Certaines défaites étaient honorables et acceptables parce qu'elle étaient ressenties par les intéressés comme étant inhérentes à un système qui ne permettait pas à tous de gagner à tous les coups. Tel était le cas des échecs lors des élections ou des procès, phénomène récemment étudié de façon détaillée par Francisco

* Université Paris Ouest Nanterre La Défense ; fhurlet@u-paris10.fr

Pina Polo et Robinson Baudry[1]. Mais il y avait des situations plus graves qui résultaient d'une perte de statut, par exemple quand un sénateur romain était expulsé du Sénat ou condamné ou encore lorsqu'il perdait une grande partie ou l'intégralité de son patrimoine, foncier et financier, indissociable de son statut. Le déclassement social est un phénomène que notre société à ce point habitée par la notion paradoxale de crise durable connaît bien et qui se manifestait également dans d'autres sociétés, mais sous une autre forme. Il est plus difficile à étudier pour le monde antique, car il ne produit et ne laisse en général aucune trace tangible, au contraire de l'ascension sociale. Mais il a constitué un risque permanent, réalité que le livre d'Andreas Klingenberg (désormais K.) permet désormais de mieux comprendre.

L'ouvrage de K. est consacré au déclassement social à l'époque impériale depuis Auguste jusqu'aux Sévères. Il est issu d'une *Dissertation*, soutenue à Berlin sous la direction de Werner Dahlheim. On y trouve les principales caractéristiques d'un travail académique produit par l'université allemande dans le domaine de l'histoire ancienne. L'analyse repose sur la maîtrise d'un grand nombre de sources, essentiellement littéraires, et l'exploitation d'une vaste bibliographie internationale (un peu plus de 500 titres, qui ne se limitent pas à la production scientifique germanophone). Les notes infrapaginales abondent et renvoient aussi bien aux travaux contemporains qu'aux sources littéraires et épigraphiques, dont le texte grec ou latin est de temps à autre utilement cité lorsque l'exigent les besoins de la démonstration. Autant dire d'emblée que cette monographie comble avec méthode et sans jargon une lacune bibliographique et fait partie des thèses qui méritent d'être publiées – et pas seulement parce que le thème traité est d'un grand intérêt pour l'histoire sociale.

L'ouvrage se compose de sept parties, encadrées par une introduction (« Einleitung », chapitre I) et une conclusion sous la forme d'un résumé (« Resümee », chapitre IX). Après une courte introduction qui définit le déclassement social de manière négative comme l'amoindrissement ou la perte de la *dignitas* d'un individu sans attribuer à ce phénomène une terminologie univoque, le chapitre II fournit un cadre général qui présente les structures de la société romaine en focalisant l'attention sur les deux ordres supérieurs, équestre et sénatorial. Sont ainsi exclues de l'enquête les couches inférieures, ce qui a pour conséquence de ne pas ou peu (cf. p. 29) prendre en compte les cas de perte de la citoyenneté romaine ou encore de la liberté ; est également écartée l'existence d'une classe moyenne, *Mittelschicht* ou *Mittelstand*, sans que soient pris en considération ni discutés les arguments de Paul Veyne[2]. Il en ressort un tableau assez classique qui fonde la différenciation sociale sur la hiérarchie des *ordines* et l'intensité des relations horizontales et verticales entretenues par les membres de l'élite

1. Cf. Fr. Pina Polo, « *Veteres candidati* : Losers in the Elections in Republican Rome » dans F. Marco, F. Pina Polo, J. Remesal éds., *Vae Victis! Perdedores en el mundo antiguo*, Barcelone 2012 p. 63-82 et R. Baudry, « Stéréotypes et défaites électorales à la fin de la République romaine » dans H. Ménard, C. Courrier éds., *Miroir des autres, reflet de soi (2) : stéréotypes, politique et société dans le monde occidental (de l'Antiquité romaine à l'époque contemporaine)*, Montpellier 2013, p. 117-143.

2. Cf. P. Veyne, « La "plèbe moyenne" sous le Haut-Empire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 55, 2000, p. 1169-1199.

romaine. La perte de statut ne peut être appréciée qu'au regard des conditions qui fondent l'appartenance aux ordres supérieurs de la société romaine et le chapitre III énumère ainsi les critères qu'un sénateur ou un chevalier doit respecter s'il ne veut pas être déchu d'une manière ou d'une autre. Un témoignage central, cité par K. à deux reprises (p. 18, n. 10 et p. 27, n. 18), est un extrait des propos adressés par Mécène à Auguste et recomposés à l'époque sévérienne par Dion Cassius au livre LII. Un des conseils donnés au prince par un de ses plus proches conseillers est de « nomme(r) au Sénat uniquement les hommes les plus nobles, les plus compétents, les plus riches, de préférence à tous les autres »[3] ; un peu plus bas, Mécène recommande de procéder de même avec les chevaliers et de prendre comme critères d'inscription dans l'ordre équestre « la naissance, l'excellence et la fortune »[4]. Sont à ce titre détaillés tous les prérequis nécessaires pour accéder au statut de sénateur ou de chevalier, et s'y maintenir : l'ingénuité, avec une transmission familiale du statut qui est automatique pour les sénateurs et nécessite pour les chevaliers l'accord préalable du prince, le plus souvent formel ; l'exercice de fonctions déterminées par le statut, les sénateurs étant soumis à une élection pour accéder aux magistratures (par les comices sous Auguste, par les sénateurs à partir de Tibère) ; le niveau de richesse, le minimum étant fixé de façon légale par un cens variable en fonction du groupe social (400 000 pour les chevaliers, 1 million pour les sénateurs à l'époque impériale) ; l'intégrité morale, qui implique une distance sociale et l'absence de toute condamnation pour éviter l'infamie prétorienne. Le déclassement social se manifeste ainsi quand la position d'un individu entre en contradiction avec de telles normes sociales, le plus souvent non écrites.

Les chapitres IV, V et VI envisagent indépendamment les trois raisons principales pour lesquelles un individu perdait sa *dignitas* : les difficultés financières (IV) ; l'indignité résultant d'un comportement moral inapproprié ou d'une condamnation judiciaire (V) ; les raisons plus proprement politiques au centre desquelles se trouvait l'attitude du prince et qui avaient de fortes incidences sociales dans un monde antique ne distinguant pas comme nous le social du politique (VI). Il s'agit là du cœur de l'enquête sur lequel je reviendrai plus en détail. Notons dès à présent qu'une des originalités du livre de K. est de faire de l'appauvrissement des sénateurs la raison principale de leur déclassement : « *Insgesamt erweist sich die Verarmung als zentraler Abstiegsgrund* » (p. 93). Une telle crainte était permanente et allait au-delà du simple respect des conditions censitaires, dans le sens où les sénateurs étaient amenés dans le cadre de leur carrière à dépenser des sommes importantes pour tenir et maintenir leur rang. Elle était associée à un autre risque, lui aussi permanent, qui était la menace d'une condamnation morale ou judiciaire. On ne s'étonnera pas de lire que le prince tenait une place centrale dans le processus de déclassement social, que ce soit par exemple en fournissant une aide financière

---

3. Dion, LII, 19, 2 : Ἀντὶ δὲ δὴ τῶν ἄλλων τούς τε γενναιοτάτους καὶ τοὺς ἀρίστους τούς τε πλουσιωτάτους ἀντεσάγαγε. Il est intéressant de constater que les trois critères que constituent « l'origine familiale, la fortune et le mérite » sont présentés par A. Heller comme « les trois pôles indissociables » déterminant l'appartenance dans le monde romain à un *ordo* (« La cité grecque d'époque impériale ? Vers une société d'ordres ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 64, 2009, p. 344).

4. Dion, LII, 19, 4 : … καὶ γένει καὶ ἀρετῇ καὶ πλούτῳ.

aux sénateurs appauvris ou au contraire en la leur refusant ou encore en contribuant plus ou moins directement à une condamnation judiciaire qui les excluait *de iure* du Sénat ; il était en outre investi des compétences réservées au censeur sans nécessairement être tenu d'occuper cette magistrature. Mais K. présente à ce sujet une vision nuancée qui montre que le prince, loin d'écarter systématiquement du Sénat et de l'ordre sénatorial ses adversaires politiques pour éviter les tensions, agissait de façon indirecte en cherchant plutôt à les isoler. C'est en ce sens que l'acte public qui consistait pour l'empereur à renoncer à son amitié à l'égard d'un sénateur (la *renuntiatio amicitiae*) avait une signification pleinement politique qui équivalait pour la personne concernée à une mort sociale les exposant à des poursuites judiciaires.

Les deux derniers chapitres traitent de façon plus ou moins détaillée de différents aspects du déclassement social. Le chapitre VII adopte un point de vue déterminé, qui est celui d'une famille romaine, et une perspective qui dépasse une seule génération pour envisager la question de la continuité familiale dans une longue durée. La vision qui s'en dégage est celle d'une forte pression pesant sur les épaules du jeune aristocrate, dont on attendait qu'il reproduisît le mieux possible le modèle dominant pour perpétuer la gloire de la famille, et donc d'une grande conformité sociale ou tendance à la conformité sociale dans les cercles familiaux[5]. Les fils de sénateurs étaient placés dans les meilleures conditions pour entreprendre à leur tour une carrière, mais la continuité familiale n'était pas automatique. Ce qui était d'ordinaire un avantage, à savoir être le fils d'un sénateur, pouvait se transformer en un handicap plus ou moins grave lorsque le père était victime d'un déclassement social : soit celui-ci connaissait des difficultés financières et ne pouvait dans ces conditions prendre en charge les dépenses qui étaient indispensables à son ou à ses fils en début de carrière ; soit il était condamné et subissait ainsi une infamie qui rejaillissait sur les membres de sa famille. Le dernier chapitre (VIII), plus court, pose la question du degré de la mobilité sociale en se demandant s'il était possible pour les sénateurs déchus de retrouver leur position sociale antérieure. La réponse est positive. K. avance ainsi l'idée que ce phénomène, par ailleurs bien attesté (cf. le cas de Labérius), était fréquent, mais sans présenter à ce sujet de démonstration décisive. En revanche, il ressort de façon très nette que les changements de règne et de dynastie étaient pour des raisons politiques des périodes propices à des réintégrations (« *Wiederaufstieg* ») : soit le nouveau prince donnait au sénateur les moyens financiers dont il avait besoin pour remplir les conditions censitaires ; soit il annulait la condamnation et ses effets sociaux. Dans tous les cas, il était au centre du processus de prise de décision et avait tout à gagner d'une mesure qui lui permettait de créer une forme de rupture avec le principat précédent tout en s'attachant les sénateurs réintégrés. L'ouvrage se termine par un résumé et des appendices qui comprennent des tableaux très utiles et très complets enregistrant les cas de déclassement social pour des raisons financières, les témoignages de soutiens financiers accordés par les empereurs aux sénateurs en difficulté,

5. W. Eck a déjà montré en ce sens que la mise en évidence sur les inscriptions de l'âge précoce auquel était mort un sénateur en début de carrière était un moyen de justifier le non-exercice du consulat par le défunt (« Elite und Leitbilder in der römischen Kaiserzeit » dans *Monument und Inschrift. Gesammelte Aufsätze zur senatorischen Repräsentation in der Kaiserzeit*, W. Ameling, J. Heinrichs éds, Berlin 2010, p. 255-256).

les attestations de *renuntiatio amicitiae*, des différents types de procès (concussion, adultère, majesté), des condamnations – postérieures – des accusateurs et des restitutions. Un index des noms a été confectionné, mais on regrettera l'absence d'un index des sources, qui eût été très utile.

On aura compris que l'ouvrage s'intéresse essentiellement aux élites de la ville de Rome, à l'exclusion des élites des cités de l'Empire. Et encore pourra-t-on faire remarquer que la part réservée aux chevaliers est souvent réduite au strict minimum et peu approfondie. Il s'agit donc avant tout d'une étude consacrée aux sénateurs et, partant, au problème central des relations que ceux-ci entretenaient avec le pouvoir impérial. On peut voir cette remarque comme une critique du caractère partiel de l'analyse, mais aussi de façon plus neutre comme une des conséquences de l'état de notre documentation et un des traits spécifiques du livre. Il vaut la peine de commencer par s'interroger dans une perspective historiographique sur le contexte heuristique qui a conduit à s'intéresser à la déchéance plus qu'à l'ascension sociale et à renverser ainsi la perspective traditionnelle. Il est évident que le phénomène du déclassement social, s'il avait été très tôt présenté comme un thème de recherche – par exemple dans quelques pages de la monographie de Stein consacrée aux chevaliers romains et parue en 1927[6] –, n'a jamais fait l'objet d'une recherche approfondie avant le début du XXIe siècle. Un article de M. Heil, publié en 2005, a ouvert la voie en montrant notamment qu'une des difficultés de l'enquête reposait sur les silences de la documentation épigraphique, le sénateur ou le chevalier étant naturellement autant enclin à (faire) graver sur la pierre les étapes de son ascension sociale qu'à (faire) taire sa déchéance : c'est le thème du « silence éloquent »[7] ! K. reprend de façon systématique cet objet d'étude essentiellement à partir d'une analyse des sources littéraires.

Il faut aller au-delà de l'idée simpliste que l'auteur a été guidé dans son étude par le seul souci de combler une lacune bibliographique. Une telle enquête a été rendue possible, voire préparée par le contexte historiographique avant tout parce qu'elle prolonge des résultats témoignant de l'intensité des conflits qui déchirèrent l'aristocratie romaine à toutes les époques, aussi bien à l'époque républicaine que sous le Haut-Empire. Pour la République romaine, sans revenir sur le débat sur l'existence ou non d'une démocratie à Rome[8], il est apparu que l'aristocratie romaine était un groupe social placé d'une certaine manière sous le contrôle du peuple par le biais des élections comitiales et à ce titre en perpétuelle recomposition : aucune *gens* romaine, quelle qu'elle soit, n'a jamais réussi à se maintenir à la tête de la *res publica* de

---

6. A. Stein, *Der römische Ritterstand. Ein Beitrag zur Sozial- und personengeschichte der römischen Reiches*, Munich 1927, p. 70-74 et 189-194.

7. M. Heil, « Sozialer Abstieg: Beredtes Schweigen? » dans W. Eck, M. Heil éds., *Senatores populi Romani. Realität und Mediale Präsentation einer Führungsschicht*, Stuttgart 2005, p. 295-312.

8. Je me permets de renvoyer à l'état des lieux que j'ai établi sur cette question : Fr. Hurlet, « Démocratie à Rome ? Quelle démocratie ? En relisant Millar (et Hölkeskamp) » dans St. Benoist éd., *Rome, a City and its Empire in Perspective: The Impact of the Roman World through Fergus Millar's Research. Rome, une cité impériale en jeu : l'impact du monde romain selon Fergus Millar*, Leyde 2012, p. 19-43.

façon permanente et chacune a connu à un moment ou un autre des difficultés qui ont conduit à une éclipse pendant une durée plus ou moins longue, voire à l'extinction de lignages de grandes *gentes* (par exemple les *Aemilii Paulli*). Un des meilleurs exemples est celui d'une branche de la *gens Cornelia* qui n'a fait élire aucun consul entre le consulat de P. Cornelius Rufinus au début du IIIe siècle av. J.-C. et les deux consulats exercés par Sylla en 88 et 80. Ce phénomène a été en particulier signalé par K.-J. Hölkeskamp, qui parle à ce propos de « fluctuations » en précisant que celles-ci « concernaient même le « cercle interne » de l'élite (consulaire) de l'aristocratie »[9]. La naissance du Principat ne modifia pas cette réalité, si ce n'est qu'elle installa durablement une grande famille romaine à la tête de la *res publica* et obligea les autres familles à entretenir des rapports aussi étroits que possible avec la famille impériale, devenue une dynastie sous la forme d'une *domus* (*Augusta* ou *Diuina*). Mais pour le reste, la lutte pour les magistratures et autres fonctions d'un *cursus honorum* désormais élargi resta vive tout au long du Haut-Empire et n'était pas sans risque pour les sénateurs. Tacite ne dit rien d'autre lorsqu'il écrit à propos des dangers rencontrés par ceux-ci et pour décrire son œuvre que « nous alignons à la suite ordres cruels, accusations l'une après l'autre, amitiés trompeuses, pertes d'innocents et toujours les mêmes causes de mort »[10]. J'ai moi-même essayé de montrer qu'Auguste laissa la compétition entre aristocrates perdurer pourvu qu'il en fût l'arbitre[11]. Mais je n'en avais pas tiré la principale conséquence, à savoir qu'un tel arbitrage pouvait signifier dans les cas extrêmes l'exclusion de l'ordre sénatorial ou la condamnation de telle famille perdante à ce jeu des influences. On peut ainsi analyser l'ouvrage de K. comme la conséquence logique et inéluctable d'une analyse qui insiste à juste titre sur la permanence des incertitudes de la vie politique sous le Haut-Empire et souligne que le prince, loin d'apaiser les tensions, les renforçait en poussant les familles sénatoriales à rechercher par tous les moyens la proximité avec le pouvoir impérial dans un contexte d'une concurrence toujours aussi féroce.

L'ouvrage sur le déclassement social à Rome est représentatif d'une tendance actuelle de l'historiographie allemande à minimiser le poids des institutions pour mettre davantage en avant les rituels politiques et souligner ainsi la plus grande fluidité des rapports sociaux. La manière dont la figure de Mommsen est utilisée témoigne ainsi de la distance prise avec la démarche proprement juridique. Les travaux du père fondateur de l'*Altertumswissenschaft* sont ainsi cités, mais pour être souvent critiqués, par exemple quand K. rejette, avec raison selon moi, l'idée selon laquelle Domitien aurait pris en 85 la censure perpétuelle pour être en mesure de mettre à l'écart les sénateurs les plus hostiles à son encontre. L'analyse de Mommsen est ainsi rejetée par K. par une formule lapidaire et implacable : « *zu juristisch* » (p. 145). Tout titulaire du pouvoir impérial pouvait en effet arriver au même résultat sans être nécessairement investi

---

9. K.-J. Hölkeskamp, *Reconstruire une République. La « culture politique » de la Rome antique et la recherche des dernières décennies*, traduit par Cl. Layre avec la collaboration et sous la direction scientifique de Fr. Hurlet, Nantes 2008, p. 76.

10. *Ann.*, IV, 33, 3.

11. Cf. Fr. Hurlet, « Concurrence gentilice et arbitrage impérial. Les pratiques politiques de l'aristocratie augustéenne », *Politica Antica. Rivista di prassi e cultura politica nel mondo greco e romano* 2, 2012, p. 33-54.

des compétences d'un censeur. On ne trouve pour autant dans cette monographie aucune étude institutionnelle précise sur les pouvoirs du prince en la matière. C'est une lacune, toute analyse des rituels sociaux n'excluant pas d'office le recours à une approche complémentaire de type juridique.

L'angle d'approche qui est adopté dans le livre de K., loin d'être juridique, cherche plutôt à montrer que le déclassement social n'est pas un phénomène mécanique que l'on applique de façon systématique, par exemple lorsque le sénateur ne remplit plus les conditions censitaires. La question qui se pose est en effet de déterminer comment cette pauvreté était constatée à partir du moment où il n'y eut plus de cens régulier. Un des apports les plus novateurs du livre de K. est de montrer que le déclassement social n'a d'existence que lorsqu'il devient visible, c'est-à-dire lorsqu'il apparaît aux yeux de la communauté que le sénateur ne peut plus tenir son rang pour une raison ou une autre. Le prince est de ce fait le Romain et le sénateur le plus autorisé à constater ce déficit et à en tirer toutes les conséquences, positives ou négatives, parce qu'il est celui qui représente le mieux Rome et la *res publica*. Une telle analyse insiste sur ce que K. appelle l'« *Öffentlichkeit* ». Utilisé à de nombreuses reprises dans cet ouvrage (cf., *exempli gratia*, p. 12, 23, 24, 36, 63, 73-4, 79, 94, 96, 112-3, 117, 134, 138, 142, 149, 188), ce terme ou l'adjectif correspondant renvoie à la « publicité », qui est le fait de rendre publics les faits et gestes d'un sénateur – même ceux qui relèvent pour nous de la vie privée – et qui conduit à définir la vie politique principalement comme le fruit des interactions résultant des innombrables liens tissés au sein de l'aristocratie. C'est en ce sens que la fortune matérielle est primordiale : non pas comme une condition juridique, mais comme le seul moyen d'être visible sur la scène publique. Comme le dit Sénèque, « l'ambition, le luxe, la tyrannie ont besoin d'une scène »[12] et cette scène nécessitait des moyens financiers importants et constants.

Le problème central posé par ce livre est celui des rapports entre richesse et statut social. L'idée, souvent répétée par ailleurs, selon laquelle la fortune était une condition non suffisante pour acquérir du prestige ou maintenir celui-ci ne m'a jamais paru totalement convaincante. C'est pourtant ce qu'écrit K. : « *Das persönliche Vermögen war ein notwendiges, aber keineswegs hinreichendes Qualificationskriterium für Zugehorigkeit zur Oberschicht* » (p. 93). On trouvera une illustration de cette *opinio communis* dans les propos suivants de Christophe Badel : « Jamais les sources républicaines ne mentionnent directement la fortune comme source de prestige pour une raison qui tient au code moral de l'aristocratie romaine. Dans cette société, gagner de l'argent n'est pas considéré comme un mérite et se révèle incompatible avec l'idéologie de la *virtus*. Bien au contraire, Cicéron oppose la *dignitas* à la richesse et considère que les ressources d'un homme "digne" doivent être "moyennes" »[13]. Une telle incompatibilité ou opposition entre richesse et *uirtus* apparaît comme un message qui est effectivement véhiculé par les sources littéraires, mais dont il faut se demander s'il ne tient pas lieu de *topos* littéraire. Il faut plutôt parler à ce sujet de complémentarité : la richesse matérielle

12. *Lettres à Lucilius*, 94 : *Ambitio et luxuria et inpotentia scaenam desiderant*.

13. Chr. Badel, « La *dignitas* à Rome : entre prestige et honneur (fin de la République) » dans Fr. Hurlet, I. Rivoal, I. Sidéra éds., *Le prestige. Autour des formes de la différenciation sociale*, Paris 2014, p. 109-110 qui renvoie à plusieurs témoignages de Cicéron : *2Verr.* II, 3, 9 ; *Phil.*, VII, 7 ; *Part. Or.*, 90.

ne suffit pas dans un contexte qui définit l'excellence avant tout au regard des bienfaits et du dévouement à l'égard de la *Res publica*, mais elle était plus qu'une condition juridique nécessaire. Elle était un fondement sans lequel toute forme de pouvoir social est condamné à rester invisible, et donc à ne pas exister et en ce sens elle était l'unique moyen de faire bonne figure dans un espace public que l'on assimilait volontiers dans l'Antiquité à une scène et qui exigeait des dépenses ostentatoires constantes. Un des grands mérites de l'ouvrage de K. est précisément de faire ressortir la diversité et le grand nombre des dépenses qui incombaient à un sénateur engagé dans un *cursus honorum* et auxquelles Pline le Jeune renvoie sous la formule de *dignitas sumptuosa*[14] : organisation des jeux (entre autres de gladiateurs), *ambitus*, banquets, achats et entretien d'une maison urbaine et de villas, évergésies, distribution des sportules (en argent) et de façon plus générale soin qui était apporté à maintenir ses nombreuses relations et qui avait un coût.

Et l'empereur ? Il n'était ni le seul acteur, ni le seul responsable de l'ascension ou de la déchéance des sénateurs, même s'il en était toujours un acteur central. K. adopte à ce sujet un point de vue qui témoigne de la souplesse du pouvoir impérial en la matière. Il intervenait rarement brutalement et l'exemple de Tibère expulsant du Sénat un certain Apidius Merula parce que celui-ci n'avait pas juré sur les actes du *diuus Augustus* est isolé[15]. La gamme d'actions du prince est en fait très variée. Il pouvait également aider financièrement, mais non de façon systématique comme on l'a vu, ou ne pas aider ou encore donner des signaux clairs sur la disgrâce encourue par tel sénateur de manière à isoler ce dernier et à suspendre l'épée de Damoclès de l'accusation judiciaire ; c'est pour cette raison que la *renuntiatio amicitiae* prenait tant d'importance. De leur côté, les sénateurs pouvaient eux aussi se retirer du Sénat, sans perdre pour autant leur statut, pour manifester leur mécontentement comme sous Auguste dans les années 10 ou préserver l'avenir de leur famille, comme cela arriva au rival malheureux de Trajan à la succession impériale, M. Cornelius Nigrinus Curiatus Maternus, qui se retira dans sa patrie natale en Espagne sans être officiellement condamné.

L'ouvrage de K. est destiné à rendre de grands services aux historiens de Rome et doit être lu ou au moins utilisé. Il comble en effet une lacune étonnante et le fait avec le regard propre à l'historiographie allemande, qui insiste beaucoup avec raison sur la communication politique et à laquelle on peut reprocher d'analyser les destinées humaines de manière rigide, voire déterministe. Faut-il ainsi penser que tout fils de sénateur ne voyait dans la vie d'autre « alternative » qu'une carrière sénatoriale, ainsi qu'il est écrit à la page 188 ? Il n'en faut pas moins conclure sur une note positive et souligner qu'en réaction à une vision dominante guidée par nos sources qui a produit d'innombrables ouvrages sur l'ascension sociale à Rome, il était salutaire d'étudier la perte de statut dans une perspective qui n'était ni seulement juridique, ni purement mécanique. On ne peut donc que se réjouir de la parution d'un livre qui rappelle que la vie politique était à Rome instable par essence et que tout sénateur savait ne jamais être à l'abri d'une forme ou une autre de déchéance sociale, qui pouvait survenir rapidement et pour différentes raisons. Il n'y a pas loin du Capitole à la Roche Tarpéienne.

---

14. *Ep.*, II, 4, 3.
15. Cf. Tac., *Ann.*, IV, 42, 3.

ISSN 0035-2004

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES
TOME 116, 2014 N°2

SOMMAIRE

ARTICLES :

Aurélie Carrara, *Tax and Trade in Ancient Greece : About the* Ellimenion *and the Harbor Duties* 441

Gabrièle Larguinat-Turbatte, *Les premiers temps d'Arsinoeia-Éphèse : étude d'une composition urbaine royale (début du IIe s.)* 465

Aude Cohen-Skalli, *Portrait d'un historien à son écritoire : méthode historique et technique du livre chez Diodore de Sicile* 493

Didier Marcotte, *Les acrostiches de Denys à la lumière de la structure de sa* Périégèse. *Pour une lecture cartographique* 515

Fuensanta Garrido Domené, *La división de los intervalos según Gaudencio el Filósofo* 535

Bénédicte Berbessou Broustet, *Le titre et l'*incipit *de l'ouvrage historique de Xiphilin* 547

Henri Etcheto, *Un « panthéon » rhétorique de la* novitas *: les hommes nouveaux de Cicéron* 561

Pascal Montlahuc, *Qui a tué Sextus Pompée ? Enquête sur les interprétations politiques d'un assassinat à l'époque triumvirale* 577

CHRONIQUE

Bernard Rémy *et al.*, *Chronique gallo-romaine* 599

LECTURES CRITIQUES

Brigitte Le Guen, *Mettre en scène les spectacles théâtraux en grèce et à Rome* 713

Tiphaine Haziza, *Hérodote et l'Égypte : quelques réflexions à propos d'un ouvrage récent*. 727

Pierre Frohlich, *L'épigraphie des cités grecques aux époques hellénistique et impériale et le concept de « cité post-classique »* 745

Frédéric Hurlet, *Le déclassement social sous le Haut-Empire romain : perdre son statut de Sénateur* 761

Comptes rendus 769

Notes de lecture 841
- Généralités 841
- Littérature / Philologie grecque et latine 845
- Archéologie grecque et latine 859
- Histoire ancienne 873
- Histoire grecque et romaine 873

Liste des ouvrages reçus 911

Table alphabétique par noms d'auteurs 917

Table des auteurs d'ouvrages recensés 925